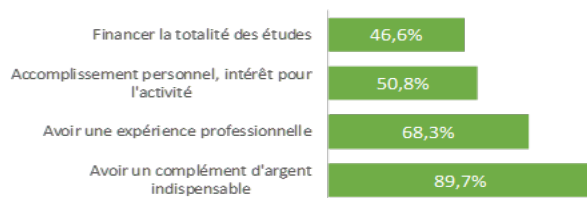
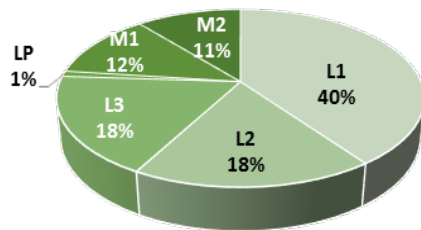


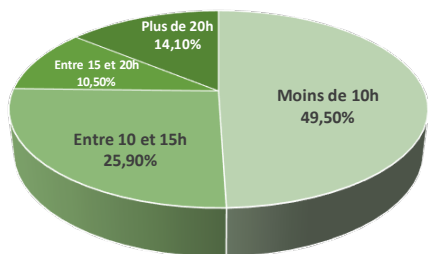
Caractérisation des répondants

- 89% des étudiants ayant répondu font leurs études sur le site *Campus Route de Mende*.
- 77% sont inscrits en licence.
- Un étudiant sur trois est salarié. Près de 9 étudiants sur 10 déclarent travailler pour « avoir un complément d'argent indispensable » et près de 7 sur 10 pour « avoir une expérience professionnelle ».
- L'occupation d'une activité salariée augmente avec le niveau



Niveau	Salarié(e)	Non salarié(e)
L1	23,5%	76,5%
L2	37,5%	62,5%
L3	37,1%	62,9%
LP	0,0%	100,0%
M1	41,1%	58,9%
M2	48,6%	51,4%

- Parmi eux, près de 50% consacrent moins de 10 heures hebdomadaires à leur activité salariée. Elle est « sans lien avec les études » pour plus de 3 étudiants sur 4.
- L'implication personnelle des étudiants est élevée autant dans les études (notée 4,1 sur 5) que dans l'activité salariée (notée 3,7 sur 5).



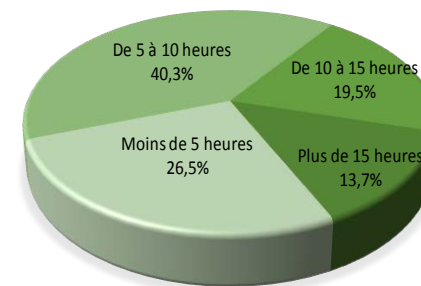
Des objectifs des études clairement identifiés

À la question « *Quels sont les objectifs de vos études à l'université ?* » et sur une échelle allant de 1 « pas du tout » à 4 « tout à fait », la majorité des répondants positionnent « l'obtention d'un diplôme » comme une priorité à égalité, cette année, avec « l'acquisition de connaissance » (médiane à

4). Arrivent ensuite la « réalisation du projet professionnel » et le « développement d'une ouverture d'esprit et d'une culture » (médiane à 3).

Des étudiants motivés et assidus

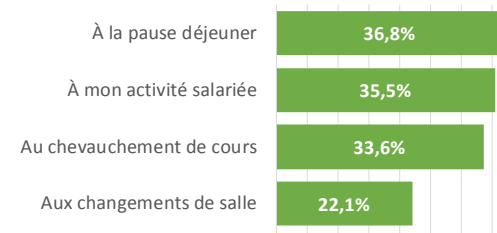
- Plus de 71% des répondants déclarent « très grand » ou « correct » leur intérêt pour le contenu de la formation. Une tendance qui se confirme d'une année sur l'autre (73% pour la dernière promotion enquêtée).
- 84% déclarent une assiduité aux enseignements « correcte » ou « totale » (87% en 2016-17).
- En parallèle, on constate en 2017-18 que le volume horaire consacré aux études reste inchangé : 26% y consacrent moins de 5 heures, 40% travaillent entre 5 et 10 heures et 33% plus de 10 heures hebdomadaires.



Des difficultés d'emploi du temps

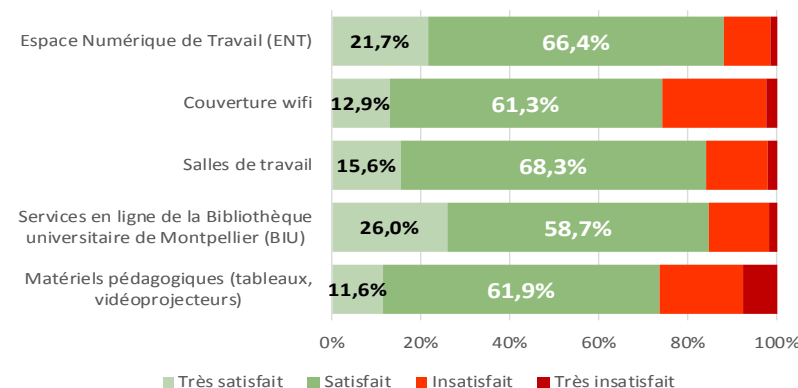
En matière d'emploi du temps, le tiers des étudiants déclare des difficultés en lien avec la *pause déjeuner, l'activité salariée, le chevauchement des cours*, etc.

La hiérarchisation de ces modalités reste identique d'une année sur l'autre. Notons que chez les étudiants ayant réalisé un stage, la période de stage est source de difficultés supplémentaires.



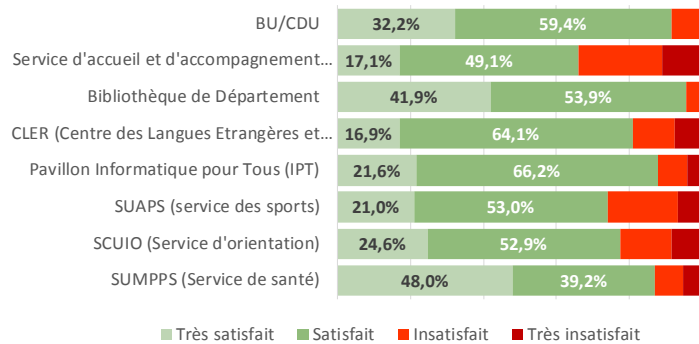
Des outils...

Les outils mis à disposition sont jugés *très satisfaisants / satisfaisants* pour près de 3 étudiants sur 4.



... et des services à l'étudiant relativement bien jugés

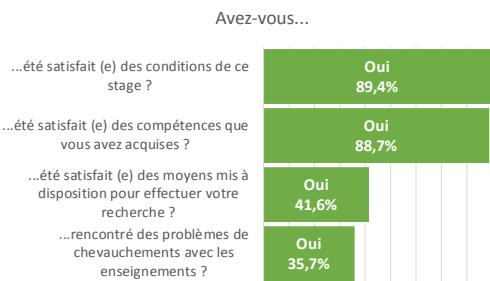
Hormis la BU/CDU (67% d'utilisateurs) ou les services d'accueil et d'accompagnement administratif des UFR (41,5%), les étudiants fréquentent moins souvent les autres services proposés à l'université : en moyenne, 1 étudiant sur 3 y a recours. Ceux qui les utilisent en sont satisfaits.



Des stages toujours difficiles à trouver

40% des répondants (contre 43,1% en 2016-17) déclarent que leur formation prévoit un stage (obligatoire, pré-pro ou optionnel) et 19% (contre 25% en 2016-17) affirment avoir fait un stage obligatoire. Parmi eux,

- 55% ont déclaré avoir eu des « difficultés à trouver un stage » ;
- 36% ont rencontré des « problèmes de chevauchement de cours » lors de leur période de stage.



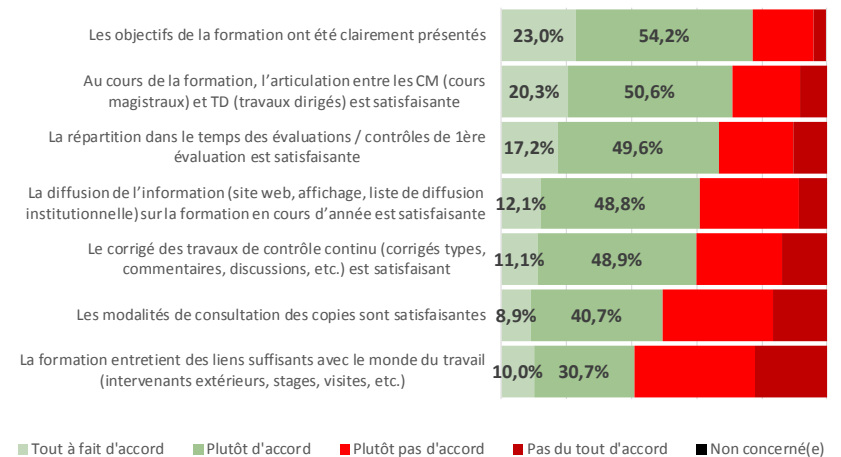
Au sein de cette population, l'évaluation des « moyens mis à disposition pour effectuer leur recherche » est jugée positive par près de 42% des répondants.

Près de 9 répondants sur 10 ont été satisfaits des « conditions de stage » et des « compétences acquises ».

L'évaluation de la formation par les étudiants tant sur le plan pédagogique qu'organisationnel est satisfaisante. Les points forts et d'amélioration restent les mêmes que ceux des années passées : la qualité demeure tant sur « les objectifs de la formation » (77% les estiment clairs) que sur « l'articulation CM-TD » (71% de satisfaits) ou que sur « l'organisation des évaluations dans le temps » (67% sont satisfaits).

On notera aussi une amélioration de la « diffusion de l'information » : le taux de satisfaction passe de 54% en 2013-14 à près de 61% en 2017-18.

Les points à améliorer portent sur « des liens entre la formation et le monde du travail » : seuls 41% des étudiants les estiment suffisants (malgré une progression de 8 points par rapport à 2013-14) ou les « modalités de consultations des copies », jugées satisfaisantes par moins de la moitié des répondants.



Depuis 2010, l'OVE est chargé de mettre en place le protocole de l'évaluation des formations par les étudiants. Ce dispositif, élaboré conformément à la Charte Évaluation de l'université, a pour objectif de recueillir l'avis des étudiants sur les conditions de mise en œuvre de leur formation afin d'améliorer l'organisation quotidienne de leurs études à l'université ou d'élaborer des plans d'actions à plus long terme. Chaque étudiant concerné a reçu un mail à son adresse @etu-montp3.fr l'invitant à répondre en ligne à un questionnaire. Ce questionnaire comprend 42 questions communes à toutes les formations. Il permet à l'étudiant de s'exprimer sur les 5 thèmes suivants : Motivation – Assiduité / Conditions d'études / Formation / Stage / Travail salarié.

Les évaluations sont anonymes. Le traitement statistique des données prévoit une synthèse pour l'ensemble de la promotion et des tableaux et graphiques pour certaines strates de la population. Les résultats sont accessibles sur le site de la DEvAP-OVE.

Le questionnaire est proposé à tous les inscrits en licence et en master ce qui permet à l'établissement de disposer d'indicateurs communs dans le cadre d'une évaluation généralisée des formations.

L'enquête Évaluation des formations 2018 a été lancée en mars 2018 auprès de l'ensemble des étudiants. En raison du mouvement étudiant du printemps 2018 il n'a pas été possible d'effectuer des relances. Seuls 763 étudiants ont répondu à l'enquête sur 15 965 (taux de réponse = 4,8%). Un redressement a été effectué sur le genre et le niveau ce qui rend possible les comparaisons avec les enquêtes des années précédentes.